

— Délégation Territoriale de la Seine-Saint-Denis

— Affaire suivie par : Elisabeth JAULIN
— Courriel : elisabeth.jaulin@ars.sante.fr

— Téléphone : 01 41 60 70 84
— Télécopie : 01 41 60 70 54

— Réf :
— PJ :

— Date : 17 avril 2013
— Objet : préparation de la CT du 24.04.2013

Relevé de décisions du Bureau de la conférence de territoire du 17 avril 2013
Lieu : DT 93 ARS

Présents : Membres du bureau :
Mr LAPORTE, président
Dr FELLOUS, vice-président
Mr BOUIS, représentant usagers
Dr GOMBEAUD, URPS
Mme SOULIÉ, représentante des usagers
Dr ZARKA, représentant établissements de santé
Mme DERMER, représentant établissements de santé

Membres de la CT :
Pr PISSARRO, Représentant des collectivités territoriales et leurs Gpts

DT ARS :
Mr KIRSCHEN
Mme JACQUEMOIRE
Mr BOUHAFS
Mr METTAUER (ARS siège)

Excusés : Mme OLLIVET, Mrs COTENTIN et CORROY

Mr LAPORTE entame la séance.

L'ordre du jour est le suivant :

- La poursuite des travaux du groupe de travail relatif aux problématiques de santé dans notre département
- Présentation du Schéma Directeur de la Démocratie Sanitaire/l'ARS

Mr METTAUER, directeur du pôle démocratie sanitaire au siège, fait une brève présentation du schéma directeur de la démocratie sanitaire, qu'il commentera lors de la plénière du 24 avril, aux membres de la CT.

Mme DERMER, souhaite, en dehors du bien-être des usagers, que l'on n'oublie pas les conditions de travail des professionnels de santé.

Mr LAPORTE propose que soient conviés les acteurs des différents domaines, lors de la revisite des CLS.

Dr FELLOUS la CT ne doit pas être trop permissive, elle doit être acteur de son travail.

Mr METTAUER la CT est nécessaire pour rendre le document plus concret. Il n'est pas de la responsabilité de l'ARS de faire avancer le statut de l'utilisateur.

Mr SOULIE comment vont être reprises les réflexions de la CT ?

Mr METTAUER différentes possibilités :

- la CRSA peut se charger de synthétiser les différents avis des CT.
 - les CT peuvent faire parvenir individuellement leurs avis à l'ARS qui les synthétisera.
- Le 21 mai, la CRSA doit faire une contribution de l'ensemble des avis.

Pr PISSARRO il aurait été préférable de faire partir le travail des territoires vers l'ARS, et non le contraire !

Mr LAPORTE fait un retour sur les différents points du groupe de travail, relatif aux problématiques de santé dans notre département, avec les modificatifs qui y ont été apportés. Il précise que la dernière version ne correspond pas aux attentes de Mme BEAU. Il faudrait une formulation commune aux deux variantes. Il serait souhaitable de constituer des groupes de travail pour les différents thèmes retenus en y invitant d'autres professionnels.

Pr PISSARRO rappelle deux points sur lesquels la CT n'était pas d'accord, l'entrée et la sortie de l'hôpital.

Mr LAPORTE sur l'hôpital, il propose d'ajouter un complément au paragraphe relatif à la « complémentarité des structures », et que le document soit transmis à nouveau aux membres du bureau afin qu'ils donnent leur avis, avant sa diffusion à la plénière du 24 avril.

Il propose la mise en place de 2 groupes de travail, un sur la prévention, et l'autre sur les sorties d'hôpitaux, avec un appel à volontariat pour la constitution de ces deux groupes. Le professeur Pissarro s'étant proposé pour animer celui de la prévention. Ces groupes seront ouverts aux non-membres de la Conférence de territoire afin d'élargir le champ de la réflexion.

Il clôt la séance.

Le secrétariat de la conférence